

Compte rendu de la réunion du 05 mars 2018

Absentes : VIALLE Isabelle – ROCHE Carole – MALIGNE M. Paule

Présents : 12 conseillers

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Rythmes scolaires : Organisation de la semaine scolaire : Que faire à la rentrée de septembre ? Soit rester à 4 jours ½ soit revenir à 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Le conseil d'école de février s'est prononcé pour un retour à 4 jours et les horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h30. Le conseil municipal doit prendre une délibération avant le 09 mars pour entériner cette décision. Pour la majorité des conseillers, la coupure du mercredi matin n'apporte aucun bienfait aux enfants car la plupart doivent aller à la garderie. Mise au vote la proposition récolte : 2 voix pour retour à 4 jours – abstention : 10 conseillers.

Vote des comptes administratifs : les comptes administratifs sont présentés par G.Petit

- compte administratif du lotissement : déficit : 13037,58€

- compte administratif du budget principal :

Fonctionnement : dépenses : 468 499,81 € - recettes : 695 603,98 € (dont 155 036,04 d'excédent de 2016) - solde de fonctionnement : 227 104,17 €

Investissement : dépenses : 221 781,97 € (dont RAR de 41 452,84 €) –

recettes : 133 132,26 € (RAR de 93 024 €) - déficit : 88 649,71 €.

Le conseil décide de reporter 138 454,46 € sur le budget de fonctionnement 2018.

Mis au vote, les comptes administratifs sont votés à l'unanimité et quitus est donné au Maire pour sa bonne gestion.

Les comptes de gestion sont également votés à l'unanimité.

Demande de subvention au titre du FST : Cette subvention est versée par l'Agglo de Brive. Elle représente jusqu'à 30% du montant des travaux. Le conseil décide de demander cette subvention pour des travaux de voirie d'un montant de 25 000 €HT. Unanimité.

Participation fiscalisée à la Fédération départementale d'Electrification et d'Energie : montant 4 552 € - accord unanime

Redevance Telecom 2018 : 984,06 € à percevoir par le commune : accord unanime

Questions diverses :

- Passage de la fibre : il faudra certainement revoir l'adressage dans les villages (rajouter des noms de rue ou impasse). A suivre.
- Lettre de doléance d'un habitant de la Sudrie : le Maire n'est pas compétent pour répondre à cette demande ; un courrier va être adressé à l'agence régionale de santé.
- Vitesse excessive de certains automobilistes entre la Poste et les Gardes malgré des panneaux 30 km/h : contrôle des heures de passage avant intervention de la gendarmerie.

- Vote du budget 2018 : le 09 avril / Réunion de la commission des finances : le 03 avril
- Cérémonie du 19 mars : elle aura lieu à Vignols cette année
- Stèle de la Garédie : dimanche 08 avril
- Réunion publique avec l'agglo : le 04 avril à 18h30 (OPAH) aide aux propriétaires pour rénovation de leurs habitations